

Orléans, le 13 Juillet 2023

Madame, Monsieur, Chers gymnastes et parents,

L'exercice comptable 2022 - 2023 de la SM Orléans Gym se soldera par un important déficit, qui fait suite à un déficit également important constaté pour l'exercice précédent ; la raison de cette succession de déficits tient à un effet ciseau entre des recettes qui stagnent ou régressent et nos dépenses qui s'emballent, notamment sous l'effet de l'inflation, malgré tous nos efforts pour faire des économies.

La situation financière et son évolution prévisible sont suffisamment graves pour que le club ait dû se résoudre à licencier un salarié à plein temps, et à réduire proportionnellement sa capacité d'accueil et d'activité.

Nos ressources dépendent beaucoup des collectivités territoriales qui nous soutiennent fidèlement, mais dont nous constatons qu'elles sont elles-mêmes financièrement sous contraintes, à tel point que nos subventions sont gelées ou diminuent.

Le prix payé par nos adhérents ou leurs parents comprend non seulement une contribution aux charges du club, dont fait notablement partie le coût salarial de nos entraîneurs et moniteurs, mais aussi le prix de la licence FFGym (25 euros) et à ses structures déconcentrées régionale (19.94 euros) et départementale (5 euros), la cotisation d'assurance (8.96 euros).

De tout cela il résulte que le club s'est trouvé dans l'obligation d'ajuster substantiellement le niveau des cotisations, afin de maintenir un équilibre financier et un enseignement qualitatif de la gymnastique, tel que la SM Orléans Gym l'assure depuis plus de 70 ans.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Olivier PINAULT

Cotisations activités petite enfance

Gymnastique Artistique	Gymnastique Rythmique	1 personne			2 personne (même foyer)			3 et 4 personne (même foyer)		
		Part club	Licence/assurance	Total	Part club	Licence/assurance	Total	Part club	Licence/assurance	Total
Baby Gym	Baby GR	177,1	47,9	225	147,1	47,9	195	117,1	47,9	165

Cotisations activités loisirs

Gymnastique Artistique	Gymnastique Rythmique	1 personne			2 personne (même foyer)			3 et 4 personne (même foyer)		
		Part club	Licence/assurance	Total	Part club	Licence/assurance	Total	Part club	Licence/assurance	Total
Access Gym	Access GR	201,1	58,9	260	171,1	58,9	230	141,1	58,9	200
Gym Ado Loisirs	Gym Rythmique Loisirs Tremplin	201,1	58,9	260	171,1	58,9	230	141,1	58,9	200

Cotisations activités adultes

un cours par semaine aux choix	1 personne			2 personne (même foyer)			3 et 4 personne (même foyer)		
	Part club	Licence/assurance	Total	Part club	Licence/assurance	Total	Part club	Licence/assurance	Total
Freestyle Gym (adolescents et adultes)	176,1	58,9	235	146,1	58,9	205	116,1	58,9	175
Gymnastique aux agrès - Renfo Gym - Aqua Gym	176,1	58,9	235	146,1	58,9	205	116,1	58,9	175
Form plus et Lomba plus	176,1	58,9	235	146,1	58,9	205	116,1	58,9	175

Possibilité pour les adultes de faire plusieurs cours par semaine (prendre le prix de la cotisation et soustraire le tarif de la licence FFG)

Conditions de règlement

Règlement	Carte Bleue - possibilité de régler en 3 fois Chèque - possibilité de régler en 3 fois (fournir les 3 chèques à l'inscription)
Règlement possible	Pass Loisirs CAF valable jusqu'au 31/10/2023 uniquement au nom de l'intéressé Bons ANCV Sport (chèque de caution à fournir si les documents ne sont pas reçus au moment de l'inscription) Pass Sport 2023 (chèque de caution à fournir si les documents ne sont pas reçus au moment de l'inscription)